



## Synthèse du rapport d'audit

# ***« Conditions et moyens de la réduction de l'exposition des personnes aux pesticides en Occitanie : quelles stratégies pour les acteurs du Cœur d'Hérault ? »***

Rédigée sur la base de la présentation qualifiée par les personnes auditées  
présentes le 15 octobre 2020

Commanditaire : DRAAF / DREAL / ARS Occitanie

Collectivité locale partenaire : Sydel Pays Cœur d'Hérault

Réalisation de l'audit / rédaction : Matthieu Ollagnon – Ollagnon Stratégies  
Émergentes

Coordination : Marianne Redon / Henry Ollagnon – Association  
patrimoine internationale

## Table des matières

|                                                 |                                    |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|
| Cadre de la démarche .....                      | 3                                  |
| Synthèse du rapport d'audit.....                | 4                                  |
| Registre de l'identification .....              | 4                                  |
| Registre du diagnostic de l'action engagée..... | 10                                 |
| Registre de la prospective .....                | 12                                 |
| Registre des propositions d'action .....        | 14                                 |
| Liste des personnes auditées .....              | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

## Cadre de la démarche

Le présent audit patrimonial a été mis en œuvre à **l’initiative de l’Etat** (DRAAF, DREAL et ARS Occitanie), en lien **avec une collectivité locale partenaire**, le Sydel du Pays Cœur d’Hérault.

La commande est celle d’une démarche exploratoire sur la réduction de l’exposition aux pesticides, en particulier dans l’air, explicitement orientée vers **la recherche d’une co-construction stratégique**.

Dans cette perspective, la proposition faite par l’équipe est celle d’un audit patrimonial, démarche stratégique orientée vers la *compréhension et la prise en charge du problème par les multiples acteurs concernés dans une situation identifiée comme complexe*.

### *Ce que n’est pas l’audit patrimonial*

Cette démarche n’est ni une enquête sociologique, ni une étude statistique, ni un débat public ou tout autre dispositif de concertation visant uniquement à permettre l’expression confidentielle des opinions et à éclairer le maître d’ouvrage quant à une décision à prendre.

### *Ce qu’est l’audit patrimonial*

L’audit patrimonial est une démarche d’écoute active des acteurs en situation complexe. Le présent audit a vu la mobilisation de **30 acteurs du territoire** (viticulteurs, élus, habitants, associations, agents publics, etc.), représentant autant que possible la diversité stratégique existant autour de la question.

Les acteurs sont sollicités en tant qu’experts d’un problème, ici :

*Conditions et moyens d’une réduction de l’exposition des personnes aux pesticides en Occitanie :  
quelles stratégies pour les acteurs du Cœur d’Hérault ?*

Chacun est audité selon la même grille d’analyse **IDPA**, basée sur quatre points :

- **Identification** de la problématique,
- **Diagnostic** des actions engagées pour répondre à la problématique,
- **Prospective**, c’est-à-dire grandes tendances d’évolution (scénarii) possibles de la problématique selon l’audité,
- Propositions d’**Actions** émises par la personne auditée.

Les auditeurs objectivent et reformulent avec les personnes auditées leur expertise de la situation et ils la consignent sous forme de verbatim.

A la fin du processus, les auditeurs produisent **une synthèse de l’ensemble des verbatims, le rapport d’audit**, en visant une prise en compte de la totalité des propos exprimés. Cette synthèse est réalisée **sous forme IDPA** et vise à rendre compte d’un panorama stratégique exhaustif.

# Synthèse du rapport d'audit

*Le texte qui suit est un résumé du rapport d'audit remis au commanditaire. Rédigé par Matthieu Ollagnon dans un esprit de fidélité aux propos exprimés, il n'engage pas les personnes auditées.*

## Registre de l'identification

### Qualités

Les personnes rencontrées décrivent un pays où le vin fait partie du patrimoine commun et de l'identité du territoire. Celui-ci vit une évolution sociale rapide avec l'arrivée massive de populations nouvelles.

#### *Des complexes de qualité enchâssés l'un dans l'autre*

La qualité de vie y apparaît comme un équilibre entre la qualité de l'environnement, celles du paysage, de l'air, de l'eau, de la santé, de la « praticabilité » du territoire et celle de la vie commune.

La qualité de vie des viticulteurs est décrite également comme un « complexe de qualités » : qualité du vivant, de la vie quotidienne, qualité relationnelle, sécurité morale, qualité du vin, rentabilité. Celui-ci est piloté par chacun sur son exploitation. La valorisation et l'accès au marché en sont des enjeux importants, avec deux modalités (en coopérative ou en vente directe). Beaucoup notent d'ailleurs que la demande évolue pour plus de qualité environnementale.

#### *Les pesticides, une notion qui fait débat*

Dans ce contexte, la notion de pesticides fait débat. Médicament, poison ou produits phytosanitaires, les mots sont en eux-mêmes un enjeu. Ces produits sont décrits comme une réponse aux enjeux de main d'œuvre, dont ils pallient la rareté et le prix. Ils sont également présentés comme une forme de sécurité, garantissant la qualité et la quantité de la récolte et donc une certaine tranquillité, pour peu que des précautions soient prises. Le débat porte, cependant, sur ce qu'est la sécurité et sur le fait que cette réponse stratégique est présentée par certains comme paradoxalement créatrice d'insécurité.

#### *Le désherbage, un enjeu majeur*

Parmi les différents usages, le désherbage ressort comme un enjeu majeur, tant en termes de production que de symbole. Remplaçant le travail à la pioche, il prend pour certains valeur de libération de la rudesse de la condition paysanne. Dans cette perspective, le débat sur le glyphosate est fréquemment évoqué et porte autant sur une réalité technique que sur la condition agricole et la légitimité des injonctions qu'elle reçoit.

### *Un positionnement face aux pesticides qui est aussi une identité*

Dans ce contexte, en conventionnel, bio ou raisonné, le positionnement face aux produits phytosanitaires est aussi une identité. Au-delà, la relation aux pesticides apparaît comme l'expression et l'enjeu d'un rapport aux autres : profession, voisin, mais aussi famille, ascendants et descendants. Beaucoup évoquent même des frontières difficiles à franchir, pour ce qu'elles veulent dire dans le registre de la relation.

### *La toxicité et l'exposition, des réalités difficiles à objectiver*

La toxicité et l'exposition proprement dites sont décrites comme des réalités difficiles à objectiver, liées au contact direct mais aussi à un cumul dans le temps. Il n'en reste pas moins qu'elles tendent à devenir, pour certains, une épine dans le pied du territoire. L'exposition est à plusieurs niveaux et concerne autant les utilisateurs que les riverains ou les promeneurs. De ce fait, le degré d'exposition est, pour certains, à intégrer directement dans la qualité de vie du territoire. La réduction de l'exposition elle-même fait débat : pour les uns, elle est affaire d'arrêt ou de diminution de l'utilisation, pour d'autres, de précautions prises et de procédés, pour d'autres encore, d'une mise à distance dans l'espace (Zone de Non Traitement (ZNT), etc.).

### *Un enjeu autour de la définition de l'impact*

L'impact de cette exposition, lui, inquiète et reste difficile à évaluer. Beaucoup font état de conséquences à long terme, avec un risque lié à la proximité entre le vivant ciblé et l'humain. D'autres témoignent de drames personnels qu'ils relient à cet impact.

Dans le même temps, un impact sur la biodiversité, l'état des sols et l'eau est évoqué, mais ses proportions font débat. Certains observent en effet une dégradation de la biodiversité sur le territoire tandis que d'autres rendent compte d'une bonne santé parfois surprenante. Cette santé de la biodiversité est décrite comme stratégique pour la qualité du vin, la résilience alimentaire du territoire, la résistance au feu et la qualité patrimoniale du terrain.

### *Mouvement historique et difficulté de changement*

La place des produits phytosanitaires dans l'histoire de l'agriculture est souvent évoquée : mal inévitable, dépendance ou simple « moment » ? Beaucoup soulignent la difficulté à revenir en arrière ou à changer de stratégie.

### *La fin d'un accord sur les qualités naturelles de la campagne : quelle place de chacun et quelle gestion de l'espace commun ?*

A travers les questions d'exposition, il ressort que c'est la place de chacun et la gestion de l'espace commun qui sont en jeu. Le premier sujet est celui de la juste distance alors que le voisinage est fixé dans le paysage. Ceci soulève des problématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Au-delà, c'est bien l'apparition d'une alternative entre cohabitation et séparation qui est, pour le monde agricole et la société locale, au cœur du sujet. De fait, autant le monde rural pouvait-il « aller de soi » il y a quelques décennies, autant le temps présent est-il marqué par la fin d'un accord sur les qualités à attendre de la campagne (bruits normaux ou nuisances ? Travail nécessaire dans les vignes ou épandage dangereux ? etc.).

### *Un lien agriculture/société sous tension*

Dans cette perspective, les personnes auditées décrivent un sujet qui prend de l'ampleur et met la qualité du lien agriculture/société sous tension. Beaucoup décrivent une population agricole souffrant profondément de la défiance croissante qu'elle ressent. A plus long terme, pour certains, c'est bien la crédibilité de l'agriculture pour assurer l'indépendance alimentaire de la France qui est en jeu.

L'identité du territoire et son image sont également dans la balance, et sa beauté inquiète. Cette question a également une dimension économique, alors même que la valorisation des vins dépend étroitement de l'image de leur terroir.

### *Gestion en commun ou rivalité autour du territoire ?*

Au-delà des questions d'image, c'est pour beaucoup la qualité de l'information et de l'intercompréhension qui est en jeu. En particulier, qu'elle tente de rassurer ou qu'elle incrimine, l'information sur les produits phytosanitaires inquiète, faute pour certains d'un lien qui reste à construire.

Plus profondément, c'est la place de chaque catégorie d'habitant et sa légitimité à engager le territoire qui apparaissent être en jeu. Une question est posée, portant avec elle un risque de rivalité : **qui est légitime pour gérer le vivant sur le territoire ?**

### *La vision du développement : grandes orientations ou patiente co-construction locale ?*

Cette question s'inscrit dans un mouvement général qui est celui d'un ébranlement des modes de gestion et de la façon de penser les stratégies territoriales : le développement se fait-il mieux par grandes orientations générales, définissant la production de telle ou telle région, ou par une patiente co-construction locale ? Certains audités attirent l'attention sur le fait que poser cette question, ou la traduire en stratégie, ne se fait pas *in abstracto*. Cela engage l'intimité des exploitations concernées et l'identité de ceux dont le métier est impacté.

### *Le territoire, seulement une juxtaposition de patrimoines privés ?*

La sensibilité politique de la question de l'exposition est relevée par beaucoup, qui ajoutent que l'on en parle peu sur le territoire, bien qu'elle pèse. Certains la relient à une inquiétude sur la gouvernabilité, dans un contexte où l'émergence des réseaux sociaux et la multiplication des collectifs mettent sous tension la démocratie représentative. Ce point prend d'autant plus d'importance qu'il ressort que, au-delà de la cohabitation, une question centrale est celle de ce qui est potentiellement commun.

### **Entités stratégiques : une réalité qui passe entre les frontières**

Les premières entités stratégiques évoquées par les personnes rencontrées sont naturelles et viticoles (plaine et pentes). L'importance de l'intimité est soulignée, comme le fait que les enjeux de l'exposition voyage entre les frontières de l'intimité des maisons et des exploitations. Les entités administratives et politiques sont également évoquées, de la commune à l'UE, avec le constat fréquent que les choses se jouent à plusieurs niveaux en même temps, sans que l'on puisse en occulter un.

Un point de vue cependant assez partagé est celui de l'importance de l'échelon territorial comme niveau où les enjeux locaux et globaux peuvent « faire système », mais aussi où se jouent les questions de médiation, de pression urbaine et le projet commun.

### **Acteurs concernés**

Pour certains, la totalité de la population est concernée par la question de l'exposition. Cependant plusieurs grandes familles d'acteurs sont évoquées comme particulièrement touchées par ces enjeux : les viticulteurs et leur écosystème professionnel, les habitants, les élus et les collectivités, l'Etat et ses institutions européennes. D'autres acteurs sont également évoqués : firmes phytosanitaires, associations, enseignement, parents d'élèves, monde médical, consommateur.

### **Offres et demandes de qualité : des offres et demandes qui se croisent**

Dans ce contexte, en premier lieu, l'ensemble des acteurs est demandeur de santé.

Au-delà, des demandes de sécurité économiques et morales des viticulteurs croisent les demandes émergentes d'une grande partie de la population pour une qualité de vie. Ce sont ces dernières qui s'expriment souvent en termes fonctionnels et environnementaux. Corrélativement, les personnes auditées décrivent une situation humaine complexe, où un « désir de local » des nouveaux venus croise une identité installée. Si le risque d'une concurrence est évoqué, l'intérêt de tous pour l'agriculture est réel et souvent mis en avant.

Dans cette situation, les élus apparaissent à la jonction des offres et demandes de qualité portées par les habitants. Ils sont également décrits comme légitimes à porter les questions du territoire et son orientation. Ils ne peuvent d'ailleurs, pour certains, faire l'impasse sur la question de l'exposition.

Au niveau macro, l'Etat et les institutions européennes sont évoqués pour leur capacité de régulation. Pour certains, l'Etat est essentiellement en demande de paix sociale et, pour d'autres, est essentiellement l'acteur de référence concerné par les sujets sensibles.

Le point de vue des personnes auditées sur la rencontre des offres et demandes de qualité est généralement que celle-ci n'est pas complètement satisfaisante. Le spectre va de la vision d'une absence de rencontre à celle d'un mouvement de fond qui commence progressivement.

### **Problèmes qualités : un complexe de problèmes qui touche toutes les dimensions de la vie du territoire**

Une grande variété de situations est décrite comme faisant problème. Parmi ceux-ci, la difficulté à évaluer le problème est souvent évoquée, ainsi que des problèmes d'information des populations et des utilisateurs. Ressortent également des problèmes de santé publique et de dégradation de la biodiversité, de la vie des sols et de la qualité des eaux. A été aussi évoqué le problème de l'artificialisation des sols.

Le risque et le prix des **alternatives** sont décrits comme des problèmes conjugués. A ceux-ci s'ajoutent un problème de **vision stratégique** du développement économique, qui favorise la monoculture et se conjugue négativement avec la mondialisation et les effets du marché unique.

Le **caractère passionnel, la conflictualité** et l'intensité des enjeux pour chacun sont des problèmes. Sont aussi évoqués la **souffrance du monde agricole** et la **perte de maîtrise de leur destin par les agriculteurs**, qui deviennent trop tributaires du politique et de la réglementation.

La **vision de l'agriculture par les élus** est également présentée comme un problème, tout comme l'**absence de portage politique** et de **pensée à long terme**. A celle-ci répond la **difficulté à poser le problème** dans le territoire.

Des problèmes de communication sont également évoqués : **valorisation territoriale insuffisante, rôle des médias, méconnaissance des réalités et idéologie**. D'autres font état d'un **problème d'intercommunication entre agriculteurs et nouveaux arrivants**. L'absence de **diagnostic partagé est également un problème**, au sein d'une **société qui se ferme** de plus en plus.

Beaucoup évoquent des problèmes de gestion, dans la sphère quotidienne et dans les politiques publiques : la **difficulté à gérer cette question au quotidien** pour un particulier ; la **difficulté à évaluer** les politiques publiques sur la question et **des décisions qui ne sont pas prises au bon niveau**, celui du territoire.

**Les limites techniques** sont également fréquemment mises en avant, d'autant que le prix du bio est pour certains une limite à son développement. **Pour d'autres, c'est la difficulté du changement, à tous niveaux, qui fait problème**. En particulier, **l'appartenance au groupe** et la **difficulté à concevoir un accompagnement** au changement sont des sujets. Par ailleurs, enfin, un problème est que l'on ne sait pas **où définir et mettre en œuvre les réponses**.

### **Problème des problèmes**

Quand la question leur a été posée, les personnes auditées ont évoqué **plusieurs visions du cœur stratégique du problème** : la **dangerosité intrinsèque** des produits ; la **dispersion de l'habitat** ; la **trajectoire économique de l'agriculture** ; la **dégradation de son image** ; l'**absence de constat partagé sur la nature du problème** ; l'**absence de volonté politique** ; le **biais idéologique sur la question** ; la **difficulté de l'adaptation des pratiques** ; le **poids du regard de la profession** ; le **manque d'accompagnement** et/ou le **risque financier** de la période de transition ; la **nature passionnelle du sujet** et les doutes sur la sincérité **qui empêchent la communication** ; des **décisions qui descendent** ; que **l'on attende de l'Etat le dialogue qui devrait être organisé au niveau du territoire** ; le **manque d'un dispositif expérimental pour parler de cela** autour d'un projet de territoire.

## Registre du diagnostic de l'action engagée

### Acteurs actifs.

#### *Une adaptation générale et des résultats difficiles à évaluer*

Dans la variété des comportements, certains décrivent surtout **une adaptation générale des viticulteurs**, au quotidien et par des stratégies à plus long terme. Du point de vue institutionnel, l'action de la profession et des syndicats est décrite comme difficile à évaluer. Des stratégies de réduction de l'emploi des produits sont mises en œuvre, mais leurs résultats ne font pas consensus. Cette difficulté d'évaluation vaut aussi pour diverses actions de sensibilisation. L'action réglementaire est, elle, souvent jugée peu efficace ou contradictoire, excepté pour quelques actions, comme la séparation du conseil et de la vente. Dans le champ de la recherche, des actions de « dépassement du mur technique » sont évoquées, sans que celles-ci ne solutionnent encore la question.

Beaucoup évoquent des stratégies d'éloignement (ZNT, lotissements agricoles). Certains craignent leurs effets sur la rentabilité des exploitations, voire leur poids comme symbole de la séparation agriculture/société.

#### *Des actions sur la facilitation, sans encore de résultats visibles*

Dans une autre perspective, des acteurs agissent dans le champ de la facilitation du dialogue : charte départementale portée par la Chambre d'Agriculture, Sydel avec le Contrat Local de Santé (CLS), audit. Certains expriment des espoirs sur ces actions, en remarquant encore peu de résultats visibles.

#### *Le passage en bio : réponse naturelle et assurance relationnelle ?*

Pour certains, le passage en bio ou en Haute Valeur Environnementale (HVE) apparaît comme une réponse naturelle mais difficile. Un débat existe cependant sur sa pertinence et en particulier pour ce qui est de la réduction de l'exposition. D'aucuns la jugent très bénéfique. D'autres notent que celle-ci ne dispense pas de l'usage de produits et génère, du moins pour un temps, une certaine insécurité financière. Beaucoup remarquent cependant que le bio apporte une assurance pour la qualité relationnelle, qui permet de revenir à une discussion sur la qualité du vin...

#### *L'adaptation, un mouvement de fond ?*

L'adaptation est souvent décrite comme un mouvement de fond de la filière (Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), metteurs en marché, coopératives, labels), voire pour certains de la PAC (Politique Agricole Commune). Le Département et la Région sont aussi évoqués, en particulier pour des actions de promotion du territoire et, surtout, de financement.

### *Pas de consensus sur l'activité associative*

La question de l'activité du **tissu associatif** ne fait pas consensus : **actif pour certains, relativement atone pour d'autres**. Plusieurs types d'actions sont évoquées : réflexions sur la santé du sol, nettoyage de la campagne, éco-transformation et compostage, labellisation de pratiques agricoles, alerte sur les produits phytosanitaires, actions sur l'alimentation. Les chasseurs sont également signalés pour leur contribution à l'observation et à la réflexion en commun sur la préservation de la nature. Certains évoquent l'action de militants écologistes qu'ils décrivent comme moralement particulièrement violente, sans que ceux-ci assument forcément le retour de violence qu'elle suscite.

### *Le consommateur : incontournable ?*

En dernier lieu, le consommateur est souvent décrit dans son acte de consommation comme l'acteur actif par excellence : il n'est pas possible de lutter contre le marché.

### **Organisation du système d'acteurs actifs : une difficulté à faire système**

La vision du système d'acteurs actifs ne fait pas l'unanimité : bouillonnant pour certains, avec de nombreux acteurs actifs, il est décrit par d'autres comme bruyant, marqué par l'absence de volonté et l'indifférence, secoué par quelques conflits de voisinages.

Une autre partie à la vision **d'une adaptation en silo qui pèse sur des acteurs isolés** (Sydel, associations, agriculteurs). Beaucoup témoignent surtout d'une **réelle difficulté à agir ensemble et faire système**.

Certains remarquent cependant des synergies émergentes : associations, chasseurs et viticulteurs, au sein de la profession agricole ou à bas bruit avec ou entre associations. Il est également rappelé que la Chambre d'Agriculture et l'Etat animaient antérieurement un outil de dialogue et de gouvernance, le « groupe de travail urbanisme et agriculture de l'Hérault ». D'autres décrivent plutôt un système Sydel / Conseil de développement/Commission Santé, fonctionnant entouré d'acteurs isolés... mais où l'action est compliquée, faute de leadership sur la question.

### **Evaluation de la prise en charge effective : pour beaucoup une difficulté à produire de l'action effective**

Une partie des audités remarque qu'il est difficile d'accéder à une vue d'ensemble permettant d'évaluer la prise en charge. Si certains évoquent une amélioration, pour beaucoup, le système ne produit pas de prise en charge de la question du commun ... ni de celles de l'exposition, de l'impact et de la résilience, ni de la recherche de solutions techniques, ni ne permet de produire de l'action effective.

## Registre de la prospective

### **Horizons temporels et spatiaux**

Pour ceux qui le peuvent, trois paliers sont fréquemment évoqués : 2/3 ans, 5/15 ans, 20/30 ans. En termes spatiaux, les enjeux se joueront pour beaucoup à une échelle locale : celle des communes, des intercommunalités, du bassin viticole, des bassins versants et, souvent, du Cœur d'Hérault. Pour beaucoup, cependant, les enjeux ne peuvent s'envisager que se jouant **simultanément** à plusieurs échelles : mondiale, nationale et territoriale.

### **Scénario tendanciel : une lente évolution**

Dans la variété des scénarii tendanciel proposés, une grande partie des personnes auditées exprime la vision d'une lente évolution, pas forcément satisfaisante pour tous vers une amélioration. D'autres craignent un scénario tendanciel négatif (mondialisation non maîtrisée, effondrement global, développement des cancers, réglementation étouffant l'initiative).

### **Scénario négatif : la disqualification et la contrainte**

Pour beaucoup, le scénario négatif est celui de la crainte d'une disparition ou d'une disqualification de l'agriculture. D'autres évoquent la possibilité d'un conflit, d'une dictature de l'économie, de trop de contraintes réglementaires et/ou de l'absence de portage politique.

### **Scénario positif : une évolution dans le sens d'une réponse en commun**

Les scénarii positifs sont variés : une évolution du modèle alimentaire et une diminution de l'usage des produits phytosanitaires ; une réglementation plus contraignante, une prise de conscience et une stratégie construite en commun et passant par un Plan Alimentaire Territorial ambitieux, une valorisation de l'image du territoire, l'amélioration du lien agriculture/société et des relations de voisinage et, pour certains, un partage serein de l'espace.

### **Enjeux : parmi d'autres, le dialogue multi-acteurs**

Face à cet exercice de prospective, les audités évoquent un complexe d'enjeux recoupant les qualités identifiées. Quelques-uns soulignent également un enjeu de définition du risque (qui le définit ?). Un enjeu d'évolution des pratiques des agriculteurs est également évoqué. Celui-ci rejoint un enjeu générationnel, et qui recoupe un enjeu d'accompagnement. Il est aussi fait état d'enjeux d'information, de prise de conscience et de réglementation. Il est à noter que beaucoup évoquent **l'enjeu d'un dialogue multi-acteurs et d'un mode de décision et de gouvernance pour que la décision et l'adaptation reviennent dans le territoire.**

**Menaces : parmi d'autres, la fragilisation de la capacité d'agir**

Les menaces perçues sont multiples et tiennent beaucoup à une fragilisation de la capacité d'agir : crise de l'information, perte de confiance dans la parole de l'Etat, déploiement d'une réponse réglementaire et descendante, menaces sociales et politiques (boycott, démobilisation ou clivage), difficulté du changement, force des intérêts financiers et lobbying.

Dans le registre des menaces, là aussi certains craignent l'apparition d'une agriculture à deux niveaux ou une situation économique poussant à l'usage de produits. Le réchauffement climatique et les aléas climatiques répétitifs et le manque d'eau sont également présentés comme des menaces.

**Atouts : les qualités des Hommes et du territoire**

La richesse patrimoniale et humaine du territoire est souvent mise en avant, avec ses conditions agro-climatiques, sa population croissante, son potentiel d'irrigation, ses savoir-faire, une certaine solidarité, une mobilisation des acteurs locaux (Etats Généraux de l'Agriculture et de l'Alimentation Durable) ... et aussi la qualité des Hommes, conjuguée à l'évolution du marché, à un mouvement d'innovation et à l'écosystème d'aides publiques. La démarche d'audit est perçue par certains comme un atout.

## Registre des propositions d'action

### **Exigences qualités : l'attention aux personnes et le désir d'agir dans le réel.**

Les personnes auditées proposent d'agir dans une posture multi-acteurs et à tous les niveaux. Ils insistent pour évoluer dans la réalité des problèmes. Ils tiennent à ce qu'il n'y ait pas de perdant, en agissant avec bienveillance, douceur et respect, en respectant l'identité et la liberté de chacun. Beaucoup accordent de l'importance à ce que ne soient pas ajoutées de contraintes ni, pour certains, qu'un changement soit demandé sans solutions techniques. D'autres soulignent la nécessité de mobiliser la profession agricole.

### **Objectifs : la santé des Hommes, du vivant et donner au territoire dans une capacité d'action.**

Les objectifs suivants sont désignés : **la santé des Hommes et du vivant**, **la réduction de l'exposition** et de **l'impact sur l'Homme et les milieux naturels**. En termes de pratiques agricoles, sont évoquées la **diminution voire la suppression de l'utilisation des produits** phytosanitaires avec comme objectif ultime, pour certains, un **changement généralisé de pratiques à l'horizon 2030**.

D'autres souhaitent **desserrer la pression médiatique** et **valoriser l'image de l'agriculture** et du territoire, **intégrer l'agriculture dans le projet de territoire**, **assurer la pérennité des exploitations**.

Certains entendent enfin **reconstruire une culture commune** qui permette d'aller vers l'action et **atteindre des effets de seuil visibles** sur une (petite) zone territoriale.

Certaines propositions sont à la jonction entre des objectifs et des gammes d'action : disposer d'un **dispositif de diagnostic et de suivi de l'exposition**, définir des **objectifs en termes de recherche**, améliorer la connaissance mutuelle et **co-produire de la connaissance** entre habitants.

### **Gammes d'action : de multiples gammes d'action et un enjeu de portage politique et de coordination.**

Pour atteindre ces objectifs, un vaste panel de gammes d'action est proposé par les personnes rencontrées : des **réflexions conceptuelles** (sur le référentiel bio par exemple), de la **recherche « traditionnelle »**, de la **recherche coopérative coconstruite sur le territoire**, **des réflexions stratégiques** avec les agriculteurs, ainsi que de **l'accompagnement et du soutien** vers une évolution des pratiques.

Certains proposent de la **communication** et aussi de **travailler l'identité** du territoire, en faisant de sa qualité environnementale un atout de communication.

D'autres évoquent de la **formation** et surtout des **actions de l'Etat** : réglementation, taxes, plans d'actions et appels à projet.

Parmi les gammes d'action proposées, un certain nombre relèvent directement, pour les personnes auditées, de la responsabilité des collectivités locales : **l'intégration de l'agriculture dans le projet de territoire**, **la construction de distanciation et de protections** (haies, zones de biodiversité), **fusionner les trois offices de tourisme** du Cœur d'Hérault, embaucher un animateur chargé du bio, investir et participer

financièrement au risque, gérer du foncier pour favoriser les installations, passer des conventions avec de grandes enseignes, créer un réseau d'eau brute partagée.

Un certain nombre exprime une attente **pour que les élus se saisissent de la question et portent les sujets**, en assurant de la médiation locale, voire en mobilisant un **tiers de confiance**.

**Mode d'action ensemble : pour beaucoup, la nécessité de l'intelligence collective.**

Si, pour certains, un mode d'action ensemble n'est pas nécessaire ou envisageable, un grand nombre de personnes rencontrées en appellent un de leurs vœux, de forme variable, **pour aborder les vrais sujets, déployer de l'intelligence collective** et arriver à **des prises de décision**.

Beaucoup proposent enfin la conduite de stratégies multi-acteurs (médiation locale, projet de territoire, facilitation de stratégies concertées), pouvant se prolonger par l'élaboration **d'instances de concertation et d'actions propres au territoire** et nécessitent pour certains un portage franc par les élus locaux.

Certains soulignent « l'importance du casting » et celle d'avoir des règles du jeu claires. Un point de vigilance est la nécessité d'avoir un sous-groupe pour les agriculteurs, permettant des échanges dans l'intimité de la profession.

Pour certains, ce mode d'action ensemble pourrait prendre la forme d'un **projet de territoire** élaboré en commun. Pour d'autre celle d'un **observatoire**, qui pourrait être dédié à l'eau (avec une fonction de police de l'eau et de l'information) et/ou à la santé. Celui-ci pourrait être soutenu par de l'ingénierie.

Différents points de vue s'expriment sur l'identification d'une structure coordinatrice ou facilitatrice : pour certains, la **Chambre d'Agriculture**, pour d'autres, le **Département**, pour beaucoup, le **Sydel** est l'acteur central et a vocation à en soutenir la construction.

**Grandes actions structurantes : beaucoup d'action sur le « faire ensemble ».**

Diverses grandes actions sont proposées au fil des audits : construire des **plans territoriaux** ; développer **une université de l'éco-transformation**, un **concours de vins associant les produits locaux aux sites remarquables**, des **conventions sur deux ans avec les coopératives et les Communautés de Communes**, construire des actions de communication locales (**groupes WhatsApp** entre agriculteurs et voisins, **drapeaux vert ou rouge dans les vignes** pour prévenir des délais de réentrée, **visite des exploitations, explications aux nouveaux arrivants** sur le territoire, etc.) et des **engagements de proximité**.

**D'autres évoquent la facilitation de l'installation** de producteurs pouvant vendre localement, ainsi que de grandes actions sur le foncier (point explicite sur les pesticides dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), par exemple).

Certains proposent de construire un **contrat de transition écologique** entre les agriculteurs et la société. Une proposition est de définir une **politique d'action scientifique** et de **recherche au niveau territorial**, avec la **co-construction d'un protocole de diagnostic** avec des citoyens, des agriculteurs et des chercheurs.

**Chemin de changement : pour beaucoup, le besoin d'un acteur offrant de la coordination.**

Les approches du chemin de changement sont variées : attendre qu'un acteur clé s'en saisisse, mobiliser et sensibiliser, produire de la connaissance ajustée au territoire, miser sur un élément déclencheur comme l'audit, puis constituer un pool d'acteurs ambitieux pour agir, commencer par des événements locaux et aller vers un projet de territoire. Certains suggèrent de partir des vigneronns tandis que pour beaucoup le mouvement doit partir des collectivités.

Il est souhaité qu'un **acteur offre de la coordination** et du support sur cette question ; le Sydel est souvent évoqué, la Chambre d'Agriculture l'est également par certains, en lien avec les trois Communautés de Communes.

**Critères personnels d'évaluation de la réussite**

Les critères personnels d'évaluation de la réussite proposés par les personnes auditées sont très divers : modification de tel ou tel indicateur, évolution visible des pratiques et des systèmes alimentaires, amélioration de la qualité relationnelle des uns et des autres et, enfin, restauration d'une capacité d'action sur le territoire.

## Liste des personnes auditées

*Les titres et qualités des personnes auditées sont ceux renseignés au moment de la réalisation de l'audit (décembre 2019 – août 2020).*

1. M. **Jean-François SOTO**, Maire de Gignac / Premier Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault / Président du SYDEL / Conseiller Départemental de l'Hérault.
2. M **Jean-Noël MALAN**, Maire d'Olmet et Villecun / Vice-Président de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac en charge de l'agriculture / Eleveur.
3. M. **Michel SAINT PIERRE**, Maire d'Aumelas / Second Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault chargé des finances / Viticulteur.
4. M. **Sébastien FILLON**, Président de l'AOC Terrasses du Larzac / Viticulteur du domaine Le Clos du Serre à Saint Jean de la Blaquière.
5. Mme **Sophie GIRAUD**, Ecologue / Co-Présidente du Conseil de Développement du Cœur d'Hérault.
6. M. **Alain RAVAYROL**, Naturaliste, Ornithologue spécialiste des rapaces.
7. Mme. **Christelle GRAMAGLIA**, Chercheuse en sociologie - IRSTEA Montpellier.
8. M. **Laurent GARCIN**, Médecin généraliste à la retraite / Médecin Correspondant SAMU.
9. Mme **Brigitte NOUGAREDES**, Chargée de recherche à l'INRA - Labo innovation.
10. M. **Guy LASSALVY**, Cardiologue à la retraite / Président de la Commission Santé du SYDEL.
11. Mme **Stéphanie FAURE**, Animatrice agroenvironnementale à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.
12. Mme **Vanessa MELINE**, Chargée de mission Agriculture - Communauté de Communes du Lodévois et Larzac (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019) - Coordinatrice du Syndicat AOP Terrasses du Larzac (au 1<sup>er</sup> décembre 2019).
13. M. **Vincent SALIGNAC**, Responsable du Pôle « Aménagement du territoire » du SYDEL.
14. M. **Simon BARBERIO**, ARS Occitanie / Délégation Départementale de l'Hérault.
15. M. **Claude CARCELLER**, Maire de Montpeyroux / Troisième Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault chargé de la culture et des activités de pleine nature.
16. M. **François BOUDOU**, Président de la Cave coopérative de Montpeyroux Castelbarry / Viticulteur à Montpeyroux.
17. M. **Jack GAUFFRE**, Elu de la MSA sur le canton de Gignac / Viticulteur à Gignac.
18. M. **Richard CULLIE**, Président de la Cave coopérative de Cabrières L'Estabel / Viticulteur à Cabrières.

19. M. **Jean-Michel SAGNIER**, Président de la Cave coopérative "Tours et Terroirs" / Les Vignerons de la Vicomté.
20. Mme **Céline BROSSARD**, Chef de Pôle Agroenvironnement-territoire de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.
21. M. **Bruno LOQUET**, Chargé de projet Développement et Agroenvironnement, Syndicat AOC Languedoc.
22. M. **Serge VEZINHET**, ancien Administrateur de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault / Ancien Président de l'Association communale de chasse de Gignac (25 ans, jusqu'en 2018).
23. M. **Pascal BENEZECH**, Président de l'Association communale de chasse de Gignac.
24. M. **Yann ABONNEAU**, Chargé de projets à la Direction de la Transition Écologique et Energétique de la Région Occitanie.
25. Mme. **Christine ARVOIS**, Coordinatrice médicale du Réseau de Périnatalité Occitanie.
26. Mme **Elise DULAC**, Chargée de mission Etudes et prospective à la DDTM34.
27. M. **David FOUHETY**, Amicale Laïque de Nébian.
28. M. **Manuel MOYANO**, Directeur du Lycée agricole de Gignac.
29. Mme **CLAIRE BERNADO**, Présidente de l'association Terre Contact.
30. M. **Sébastien VAISSADE**, Président de l'association « Une Agriculture au cœur du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze » / Vigneron.